

**PROVINCE DE QUÉBEC
CONSEIL DES COMMISSAIRES
DE LA COMMISSION SCOLAIRE
MARGUERITE-BOURGEOYS**

**Séance ordinaire
Ce 3 mai 2016
À 19 heures**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, tenue au siège social, 1100, boulevard de la Côte-Vertu, Arrondissement Saint-Laurent, **CE 3^E JOUR DU MOIS DE MAI DEUX MILLE SEIZE À DIX-NEUF HEURES**, à laquelle sont présents : madame Diane Lamarche-Venne, présidente; madame Sarita Benchimol (arrivée à 19 h 07); madame Marie-Josée Boivin; madame Joanne Bonnici (arrivée à 19 h 38); monsieur Claude Cuillierier; monsieur Denis Brousseau; monsieur Christian Desjardins; madame Sonia Gagné-Lalonde, vice-présidente; madame Abi Koné; monsieur Luc Landreville; madame Louise Leroux; madame Suzanne Marceau; madame Caroline Varin, tous commissaires élus formant quorum; ainsi que monsieur Yves Pelletier, commissaire représentant du comité de parents, ordre d'enseignement secondaire; madame Karine Venne, commissaire représentant du comité de parents, ordre d'enseignement primaire et monsieur Ghislain Laporte, commissaire représentant du comité de parents et des parents d'élèves HDAA.

Étaient absents : madame Stefana Lamasanu; monsieur Jean-Marie Rugira, commissaire représentant du comité de parents, ordre d'enseignement primaire.

Assistaient également à la séance : monsieur Dominic Bertrand, directeur général; maître Marie Josée Villeneuve, secrétaire générale.

Étaient aussi présents : monsieur Jean-Pierre Bédard, directeur général adjoint; monsieur Richard Guillemette, directeur général adjoint; monsieur Paul St-Onge, directeur général adjoint; monsieur Éric Lauzon, directeur général adjoint; monsieur Ayaz Poundja, directeur, service des ressources matérielles; madame Chantal Giasson, directrice, service des ressources humaines; madame Josée Duquette, directrice, service des ressources éducatives; madame Line Girard, directrice, service des ressources financières; madame Barbara Blondeau, coordonnatrice, Bureau des communications; madame Marie-France Dion, directrice adjointe, secrétariat général; madame Geneviève Hotte, directrice, service de la planification stratégique, de la vérification interne et de l'organisation scolaire; madame Gina Guillemette, conseillère en communications; relations de presse; madame Louise Séguin, agent d'administration, direction générale; madame Carole Vinet, agente de liaison auprès du Conseil des commissaires.

**Ouverture de la
séance**

Madame la présidente déclare la séance ouverte.

Adoption de
l'ordre du jour

CC15/16-05-125

SUR PROPOSITION DE madame Suzanne Marceau, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour, tel que déposé :

OUVERTURE DE LA SÉANCE

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
2. **DISPENSE DE LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 AVRIL 2016**
3. **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**
4. **CORRESPONDANCE**
 - A) Correspondance en date du 22 avril 2016

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

5. **SERVICES ÉDUCATIFS**
 - 5.1. **Secteur des jeunes**
 - 5.2. **Secteur des adultes et de la formation professionnelle**
6. **SERVICES ADMINISTRATIFS**
 - 6.1. **Ressources humaines**
 - A) Structure administrative des cadres de centre - Projet aux fins de consultation
 - B) Consolidation des organigrammes de services - Projet aux fins de consultation
 - 6.2. **Ressources financières et ressources informatiques**
 - 6.3. **Ressources matérielles**
 - A) École secondaire Félix-Leclerc, édifice Robert-Plourde – Réaménagement de l'auditorium – Octroi du contrat de construction
7. **SECRETARIAT GÉNÉRAL**
 - A) Règlement relatif au calendrier des séances ordinaires du Conseil des commissaires pour 2016-2017 – Projet aux fins d'avis public préalable (art. 392, LIP)
 - B) Vente d'un terrain à la Congrégation des Sœurs de Sainte-Anne
 - C) Dépôt d'avis du Protecteur de l'élève – Avis-2015-2016-150
 - D) Dépôt d'avis du Protecteur de l'élève – Avis-2015-2016-163
 - E) Lettre d'intention – Vente d'un terrain à LaSalle

8. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

8.1. Organisation scolaire

- A) Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI) 2016-2019 et liste des écoles et des centres – Adoption pour consultation

8.2. Planification stratégique

8.3. Vérification interne et reddition de compte

8.4. Communications

8.5. Mesures d'urgence

9. TRANSPORT SCOLAIRE

20 h 30 – Pause (15 minutes)

10. RAPPORTS – DÉLÉGATIONS ET REPRÉSENTATIONS

- A) Délégués au CGTSIM
B) Délégués à l'ACELF
C) Procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mars 2016 du Comité exécutif
D) Comité de parents

11. GÉNÉRALITÉ

- A) Information de la présidence
B) Information du directeur général
C) Rapport sur les délégations de pouvoirs du directeur général pour la période du 26 mars au 22 avril 2016

12. QUESTIONS DIVERSES

13. INFORMATION

**14. AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE
PROPOSITION ADOPTÉE.**

**Dispense de
lecture par la
secrétaire
générale**

CC15/16-05-126

ATTENDU l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU QUE le texte du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 5 avril 2016, a été remis aux commissaires le jeudi 28 avril 2016;

SUR PROPOSITION DE monsieur Denis Brousseau, il est résolu à l'unanimité de dispenser la secrétaire générale de faire lecture du procès-verbal.
PROPOSITION ADOPTÉE.

**Approbation du
procès-verbal de
la séance
ordinaire du
Conseil des
commissaires du
5 avril 2016**

CC15/16-05-127

SUR PROPOSITION DE monsieur Denis Brousseau, il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 5 avril 2016, tel que déposé.
PROPOSITION ADOPTÉE.

**Affaires découlant
du procès-verbal**

Les commissaires n'ont rien de particulier à signaler.

Correspondance

Les commissaires n'ont rien de particulier à signaler.

**Période de
question du
public**

Il n'y a pas de question du public.

**Présentation de
l'école Dorval-
Jean-XXIII**

Madame Aida Kamar présente l'expérience de l'harmonie de l'école Dorval-Jean-XXIII. Elle est accompagnée de monsieur Sylvain Caron, professeur de musique et responsable de l'harmonie de cette école.

**Mme Benchimol
prend son siège**

ADVENANT 19 h 08, madame Sarita Benchimol prend son siège.

**Structure
administrative
des cadres de
centre - Projet
aux fins de
consultation**

Documents déposés :

- A) Sommaire;
- B) Structure administrative des cadres de centre - actuel;
- C) Structure administrative des cadres de centre - Projet;

CC15/16-05-128

ATTENDU QUE la Commission scolaire établit sa structure administrative concernant ses emplois de cadres de centre;

ATTENDU l'obligation de consulter l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS) – Section Marguerite-Bourgeoys;

ATTENDU la recommandation des membres de la Direction générale;

SUR PROPOSITION DE madame Suzanne Marceau, il est résolu à l'unanimité :

D'adopter, aux fins de consultation, la structure administrative des cadres de centre telle qu'annexée en pièce B;

De consulter l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS) – Section Marguerite-Bourgeoys

De fixer la fin de la période de consultation au 13 mai 2016 afin que le dossier soit présenté à la séance du 7 juin 2016.

Le tout devant entrer en vigueur le 1^{er} juillet 2016.

PROPOSITION ADOPTÉE.

**Consolidation des
organigrammes
de services -
Projet aux fins de
consultation**

CC15/16-05-129

Documents déposés :

- A) Sommaire;
- B) Organigramme actuel;
- C) Organigramme proposé au 1^{er} juillet 2016;

ATTENDU la nouvelle répartition des responsabilités de la direction générale et de l'équipe de la direction générale adjointe;

ATTENDU le réaménagement de certains postes au Service des ressources matérielles;

ATTENDU la création et la modification d'un poste au Service des ressources humaines;

ATTENDU le réaménagement de certains postes au Service de la formation professionnelle ainsi qu'aux Services aux entreprises et de la formation continue;

ATTENDU la nécessité d'optimiser la gestion des services;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

SUR PROPOSITION DE madame Abi Koné, il est résolu à l'unanimité :

D'adopter, tel que déposé et aux fins de consultation, le projet de consolidation de l'organigramme de services de la CSMB.

EN CONSÉQUENCE :

Direction générale et l'équipe de la direction générale adjointe

D'attribuer la responsabilité du Service de la formation professionnelle et des Services aux entreprises, des Centres de la formation professionnelle et de la formation générale adulte ainsi que des écoles primaires et secondaires du RETAC Verdun sous la gouverne de la direction générale adjointe, monsieur Paul St-Onge;

D'attribuer la responsabilité du Service des ressources éducatives, des écoles primaires et secondaires des RETAC Ouest 1-2-3 ainsi que l'école John-F Kennedy sous la gouverne de la direction générale adjointe, monsieur Jean-Pierre Bédard;

D'attribuer la responsabilité du Service des ressources informatiques ainsi que des écoles primaires et secondaires des RETAC Lachine-LaSalle sous la gouverne de la direction générale adjointe, monsieur Richard Guillemette;

D'attribuer la responsabilité des écoles primaires et secondaires des RETAC Saint-Laurent, Mont-Royal, Outremont, Côte-Saint-Luc, Île-des-Soeurs et des écoles : Rose-Virginie Pelletier (RVP) et Secondaire adapté à ta situation (SAS) sous la gouverne de la direction générale adjointe, monsieur Éric Lauzon.

Service des ressources matérielles

De modifier le poste d'agent d'administration à la reprographie pour un poste de contremaître à la reprographie et d'y affecter et nommer madame Suzanne St-Amand;

De créer un poste d'agent d'administration au secteur des approvisionnements et d'y affecter et nommer madame Lydia Lacaille.

Service des ressources humaines

De créer un poste de conseiller en gestion de personnel - *Gestion de l'invalidité et de l'assiduité* au secteur santé et sécurité du travail et d'y affecter et nommer madame Chantal Pelletier;

De modifier le poste d'agent d'administration pour un poste de chef de secrétariat et d'y affecter et nommer madame Geneviève Goupil.

Service de la formation professionnelle et Services aux entreprises, de la formation continue

De modifier le poste de coordination en communication - *SAEFC* détenu par madame Brigitte Gauvreau, par un poste de coordination en communication et de le ***transférer*** sous la gouverne de la direction de la formation professionnelle, madame Sylvie Chartrand;

De transférer le poste de coordination détenu par monsieur Hamed Ben Taher, chez *Entrepreneuriat Marguerite-Bourgeoys* sous la gouverne de la direction générale adjointe, monsieur Paul St-Onge;

De transférer le poste de coordination – *Services administratifs* détenu par madame Chantal Barhoum, sous la gouverne de la direction générale adjointe, monsieur Paul St-Onge.

Bureau des communications

De modifier le poste de coordination en communication – *relations de presse FP-FGA* détenu par madame Barbara Blondeau, par un poste de coordination en communication.

De consulter l'Association québécoise des cadres scolaires – Section Marguerite- Bourgeoys (AQCS) ;

De consulter l'Association des cadres d'école de l'Ouest-de-l'Île de Montréal (ACEOM);

De fixer la fin de la période de consultation au 13 mai 2016 afin que le dossier soit présenté à la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 7 juin 2016, tel que convenu avec l'AQCS - Section Marguerite-Bourgeoys et l'ACÉOM.

Le tout devant entrer en vigueur le 1^{er} juillet 2016.

PROPOSITION ADOPTÉE.

**École secondaire
Félix-Leclerc,
édifice Robert-
Plourde –
Réaménagement
de l'auditorium –
Octroi du contrat
de construction**

CC15/16-05-130

Documents déposés :

- A) Sommaire
- B) Octroi du contrat – Entrepreneur – Analyse et recommandation de l'architecte
- C) Règle 118 du Règlement de délégation de pouvoirs CC-2-2007

ATTENDU QUE le projet de réaménagement de l'auditorium de l'école secondaire Félix-Leclerc, édifice Robert Plourde, doit être livré pour le mois de juin 2017;

ATTENDU QUE le financement dudit projet de réaménagement de l'auditorium est fait à même le budget de maintien des bâtiments 2010-2011, 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 de même que le budget de la mobilité réduite 2015-2016;

ATTENDU QU'en date du 2 mars 2016, un appel d'offres public a été publié sur le Système électronique d'appel d'offres relativement audit projet;

ATTENDU QUE, suite à l'ouverture des soumissions reçues en date du 6 avril 2016, à l'analyse de l'admissibilité et de la conformité, le plus bas soumissionnaire conforme est Innovtech Construction inc. pour un montant total de 2 148 000,00 \$ (toutes taxes exclues);

ATTENDU la recommandation favorable de la direction générale;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité de vérification – Finances et organisation scolaire;

ATTENDU QU'il y a lieu, conformément à la règle 118 du *Règlement de délégation de pouvoirs CC-2-2007*, d'obtenir l'autorisation du Conseil des Commissaires pour la conclusion d'un contrat de construction comportant une dépense supérieure à 2 000 000,00 \$;

SUR PROPOSITION DE monsieur Claude Cuillerier, il est résolu à l'unanimité :

D'octroyer le contrat à Innovtech Construction inc. quant au projet de réaménagement de l'auditorium à l'école secondaire Félix-Leclerc, édifice Robert Plourde, et ce, pour un montant total de 2 148 000,00 \$ (toutes taxes exclues).

PROPOSITION ADOPTÉE.

Règlement relatif
au calendrier des
séances
ordinaires du
Conseil des
commissaires
pour 2016-2017 –
Projet aux fins
d'avis public
préalable (art.
392, LIP)

CC15/16-05-131

Documents déposés :

- A) Projet de règlement CC-1-2016
- B) Résolution #CC14/15-05-145

ATTENDU QUE par sa résolution CC14/15-05-145, le Conseil des commissaires adoptait son règlement CC-1-2015, par lequel il fixait le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys pour l'année scolaire 2015-2016;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 162 de la *Loi sur l'instruction publique*, il y a lieu d'adopter un nouveau règlement relatif au calendrier des séances ordinaires du Conseil des commissaires pour l'année scolaire à venir;

ATTENDU les dispositions de l'article 392 de la *Loi sur l'instruction publique*;

SUR PROPOSITION DE madame Sonia Gagné-Lalonde, il est résolu à l'unanimité :

D'adopter, à titre de projet, pour fins d'avis public, le Règlement CC-1-2016, par lequel le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys fixe la tenue de ses séances ordinaires pour l'année scolaire 2016-2017, dans l'ordre, selon les dates et au lieu énoncés au tableau déposé au soutien de la présente résolution, pour valoir comme si au long récit.

PROPOSITION ADOPTÉE.

Vente d'un terrain
à la Congrégation
des Sœurs de
Sainte-Anne

Documents déposés :

- A) Sommaire
- B) Lettre d'intention
- C) Extraits du rapport d'évaluation
- D) Résolution #CC14/15-06-185

Monsieur Ghislain Laporte se demande si cette vente pourrait mettre en péril d'éventuels agrandissements et à qui va l'argent de la vente.

Monsieur Dominic Bertrand mentionne qu'il s'agit d'une toute petite parcelle de terrain et que les revenus de la vente se partageront entre la Commission scolaire et l'école Dalbé-Viau pour effectuer des aménagements extérieurs.

CC15/16-05-132

ATTENDU QU'au printemps 2015, la Congrégation des Sœurs de Sainte-Anne a fait part à la Commission scolaire de son désir d'acquérir une partie du lot 1 247 162 (école Dalbé-Viau), lequel est la propriété de la Commission scolaire;

ATTENDU QUE la Congrégation des Sœurs de Ste-Anne souhaitait acquérir ledit terrain afin de le transformer en stationnement pour son centre administratif;

ATTENDU QUE le terrain, d'une superficie de 7 392 pieds carrés, avait été évalué par l'évaluateur agréé Fabien Prud'homme à une valeur de 170 000\$;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires, par la résolution # CC14/15-06-185, acceptait qu'une demande soit transmise au Ministère de l'éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, afin de pouvoir vendre ledit terrain;

ATTENDU toutefois, que suite aux discussions entre la CSMB et la Congrégation, cette dernière a fait part de son intérêt à diminuer la surface à acquérir, pour une superficie totale de 4 244,21 pieds carrés;

ATTENDU, en conséquence, que l'autorisation du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur n'est plus nécessaire, compte tenu que la valeur du terrain à céder est de 97 616.83\$;

ATTENDU l'intention de la CSMB de vendre à la Congrégation des Sœurs de Ste-Anne ledit terrain;

ATTENDU QUE ledit terrain, une fois acquis par la Congrégation, ne devra servir qu'à des fins institutionnelles;

ATTENDU QUE le texte du projet de la lettre d'intention à intervenir entre la CSMB et la Congrégation des Sœurs de Sainte-Anne est déposé au soutien de la présente résolution;

ATTENDU QUE la Congrégation des Sœurs de Sainte-Anne est en accord avec le projet de lettre d'intention;

ATTENDU la recommandation favorable de la direction générale;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité de vérification – Finances et organisation scolaire;

SUR PROPOSITION DE madame Marie-Josée Boivin, il est résolu à l'unanimité :

D'accepter les termes de la lettre d'intention à intervenir entre la Commission scolaire et la Congrégation des Sœurs de Sainte-Anne, laquelle autorise la cession d'un terrain identifié comme partie du lot 1 247 162 du cadastre officiel du Québec, d'une superficie de 4 244,21 pieds carrés, à un prix de 97 616.83\$, telle lettre étant déposée au soutien de la présente résolution pour valoir comme si au long récit.

D'autoriser le directeur général à procéder à la signature de la lettre d'intention pour et au nom de la Commission scolaire.

D'autoriser le directeur général à signer pour et au nom de la Commission scolaire l'acte notarié concernant la cession d'un terrain identifié comme partie du lot 1 247 162 du cadastre officiel du Québec, d'une superficie de 4 244,21 pieds carrés, à un prix de 97 616.83\$.

PROPOSITION ADOPTÉE.

Dépôt d'avis du
Protecteur de
l'élève – Avis
2015-2016-150

CC15/16-05-133

Document déposé :

A) Avis 2015-2016-150

ATTENDU l'avis du Protecteur de l'élève, portant le numéro 2015-2016-150, reçu par le Secrétaire général, le 6 avril 2016;

ATTENDU QUE, suite à la réception dudit avis, celui-ci a été analysé par le comité formé conformément au Processus de réception et de traitement par le Conseil des commissaires des avis du Protecteur de l'élève, adopté par le Conseil des commissaires par la résolution CC15/16-10-043;

ATTENDU QU'après analyse, le Comité a constaté que les recommandations faites par le Protecteur de l'élève ont déjà été mises en place;

ATTENDU QU'en conséquence, le comité est satisfait des démarches faites par l'école concernée;

SUR PROPOSITION DE madame Diane Lamarche-Venne, il est résolu à l'unanimité :

De prendre acte du dépôt de l'avis numéro 2015-2016-150, du Protecteur de l'élève.

PROPOSITION ADOPTÉE.

Huis clos

CC15/16-05-134

ADVENANT 19 h 38, **SUR PROPOSITION DE** madame Sonia Gagné-Lalonde, il est résolu à l'unanimité que les commissaires siègent à huis clos.

PROPOSITION ADOPTÉE.

Mme Bonnici
prend son siège

ADVENANT 19 h 39, madame Joanne Bonnici
prend son siège.

Retour en séance
délibérante

CC15/16-05-135

ADVENANT 19 h 51, **SUR PROPOSITION
DE** madame Sonia Gagné-Lalonde, il est résolu à l'unanimité que
les commissaires siègent de nouveau en séance délibérante.
PROPOSITION ADOPTÉE.

Dépôt d'avis du
Protecteur de
l'élève – Avis
2015-2016-163

CC15/16-05-136

Document déposé :
A) Avis 2015-2016-163

ATTENDU l'avis du Protecteur de l'élève, portant le
numéro 2015-2016-163, reçu par le Secrétaire général, le 18 avril
2016;

ATTENDU QUE, suite à la réception dudit avis, celui-ci a
été analysé par le comité formé conformément au Processus de
réception et de traitement par le Conseil des commissaires des avis
du Protecteur de l'élève, adopté par le Conseil des commissaires
par la résolution CC15/16-10-043;

ATTENDU QUE le Protecteur de l'élève considère la
plainte comme étant non fondée;

SUR PROPOSITION DE madame Diane Lamarche-
Venne, il est résolu à l'unanimité :

De prendre acte du dépôt de l'avis numéro 2015-2016-
163, du Protecteur de l'élève.

PROPOSITION ADOPTÉE.

Lettre d'intention
– Vente d'un
terrain à LaSalle

CC15/16-05-137

Documents déposés :
A) Sommaire
B) Lettre de la présidente du CA de la maison de soins palliatifs
Sault-Saint-Louis
C) Lettre d'intention

ATTENDU QUE la maison de soins palliatifs Sault-Saint-
Louis a fait part à la Commission scolaire de son désir d'acquérir
une partie du lot 1 234 554, d'une superficie maximale de 20 000
pieds carrés, laquelle constitue un espace gazonné adjacent au
8 700 Champlain, arrondissement LaSalle;

ATTENDU QUE la maison de soins palliatifs Sault-Saint-
Louis souhaite acquérir ce terrain afin d'y construire un centre de
soins palliatifs;

ATTENDU QUE la Commission scolaire est disposée à
céder son terrain;

ATTENDU QUE l'engagement de la Commission scolaire dans la lettre d'intention est conditionnel à la conclusion d'une entente avec la maison de soins palliatifs Sault-Saint-Louis quant aux conditions et au prix de vente;

ATTENDU QUE cet engagement est également conditionnel à l'autorisation préalable du Ministre de l'éducation;

ATTENDU la recommandation favorable du directeur général afin que soient entreprises des démarches d'arpentage et d'évaluation du terrain visé et que soit signée ladite lettre d'intention;

SUR PROPOSITION DE madame Joanne Bonnici, il est résolu à l'unanimité :

D'accepter les termes de la lettre d'intention à intervenir entre la maison de soins palliatifs Sault-Saint-Louis et la Commission scolaire, telle lettre étant déposée au soutien de la présente résolution, pour valoir comme si au long récitée.

D'autoriser le directeur général à procéder à la signature de la lettre d'intention pour et au nom de la Commission scolaire.

PROPOSITION ADOPTÉE.

Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI) 2016-2019 et liste des écoles et des centres – Adoption pour consultation

CC15/16-05-138

Documents déposés :

- A) Sommaire
- B) Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2016-2019 et liste des écoles et des centres – Projet pour consultation
- C) Articles 193 et 211 de la Loi sur l'instruction publique

ATTENDU QUE l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique prescrit que la Commission scolaire doit adopter, chaque année, le plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI) et la liste des écoles et des centres, après consultation auprès du Comité consultatif de gestion, du Comité central de parents, des comités régionaux de parents, des villes ou de la communauté métropolitaine de Montréal concernées;

ATTENDU QUE l'article 193 de la Loi sur l'instruction publique prescrit que le Comité central de parents doit être consulté sur le PTRDI et la liste des écoles et des centres;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité de vérification – Finances et organisation scolaire;

SUR PROPOSITION DE madame Marie-Josée Boivin, il est résolu à l'unanimité :

D'adopter, aux fins de consultation auprès du Comité consultatif de gestion, du Comité central de parents, des comités régionaux de parents, des villes recoupant en tout ou en partie le territoire de la Commission scolaire et de la communauté métropolitaine de Montréal, le projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2016-2019 et la liste des écoles et des centres de la Commission scolaire, le tout tel que déposé au soutien de la présente résolution, pour valoir comme si au long récit.

De fixer la période de consultation du 4 mai au 19 août 2016.

De recevoir le rapport sur la consultation et les recommandations à la séance ordinaire du Conseil des commissaires du mois de septembre 2016.

PROPOSITION ADOPTÉE.

Délégués au
CGTSIM

Monsieur Claude Cuillerier fait rapport sur les différents points discutés lors de la dernière séance du CGTSIM et il dépose son rapport.

Délégués à
l'ACELF

Madame Abi Koné présente les dossiers d'actualité pour l'ACELF.

Procès-verbal de
la séance
ordinaire du 8
mars 2016 du
Comité exécutif

Les commissaires n'ont rien de particulier à signaler.

Comité de parents

Monsieur Yves Pelletier propose que le Conseil des commissaires adopte une motion pour féliciter tous les diplômés et finissants de la CSMB pour l'année 2016-2017.

La motion est acceptée par les membres du Conseil.

Monsieur Ghislain Laporte présente le guide à l'attention des parents d'élèves HDAA. Il aimerait que ce guide soit diffusé davantage. Il invite les membres du Conseil des commissaires à le consulter.

M. Laporte mentionne que le 3 mai se tient une réunion du CCSEHDAA. Un concours sur les projets d'intégration avait été lancé et 25 propositions très intéressantes ont été soumises. 3 prix seront remis lors de cette réunion. Il explique qu'il est toujours intéressant de voir les beaux projets des écoles et souhaite féliciter les membres du personnel qui participent à ces projets.

Madame Karine Venne souligne que les comités de parents demandent de l'information sur un service d'autobus qui serait offert de l'Île-des-Sœurs vers Paul-Gérin-Lajoie-d'Outremont.

Madame Geneviève Hotte répond que l'objectif visé est d'avoir plus de rétention des élèves du primaire des écoles de l'Île-des-Sœurs vers le secondaire. Il y aura un projet en cours pour l'an prochain, une 3^e vague de transport est prévue pour les élèves de l'Île-des-Sœurs vers PGLO. Les écoles de l'Île-des-Sœurs font maintenant partie du même RÉTAC que l'école PGLO et on pense que cette mesure pourrait répondre à un besoin de cette clientèle.

Monsieur Dominic Bertrand précise que l'école de quartier des élèves de l'Île-des-Sœurs demeurera toutefois Mgr-Richard.

Madame Caroline Varin souhaite féliciter l'initiative.

Madame Karine Venne demande si ce service pourra être offert pour d'autres écoles.

Monsieur Bertrand répond qu'il s'agit actuellement d'un projet. Il faudra voir la capacité d'accueil de l'école PGLO.

Monsieur Yves Pelletier mentionne que pour des raisons d'équité, le service devrait être offert à d'autres écoles. Notamment, pour les élèves de Saint-Laurent vers l'école Pierre-Laporte. Il croit qu'il faudrait mieux définir le projet pilote.

Madame Diane Lamarche-Venne propose que le comité consultatif de transport se penche sur la question.

**Information de la
présidence**

La présidente n'a rien de particulier à signaler.

**Information du
directeur général**

Monsieur Dominic Bertrand souligne la tenue, il y a deux semaines, des olympiades de mathématiques. Près de 500 jeunes y ont participé. Ce fut une belle collaboration avec la formation professionnelle. Un peu plus de 40 conseillers pédagogiques du service des ressources éducatives y ont travaillé avec plusieurs directions d'établissement.

Dans le dossier du budget, la date du 30 juin approche et l'on devrait pouvoir atteindre l'équilibre budgétaire. Un montant additionnel a été remis à la CSMB pour les frais liés à l'accueil des élèves syriens. Pour ce qui est du prochain budget, nous sommes toujours en attente d'information concernant les règles budgétaires. Nous ne possédons aucune information de plus que ce que se dit dans les médias.

**Rapport sur les
délégations de
pouvoirs du
directeur général
pour la période du
26 mars au 22
avril 2016**

**Levée de la
séance**

Les commissaires n'ont rien de particulier à
signaler.

ADVENANT 20 h 40, la séance est levée.

La présidente

La secrétaire générale